

Syndicat des employées et employés de la Société des casinos du Québec - CSN

3 juillet 2020

**À tous les employés – Unité générale**

Bonjour,

Nous avons eu aujourd’hui une rencontre avec l’employeur sur les «modalités exceptionnelles du retour au travail» pour les employés de l’unité générale, c’est-à-dire les enjeux liés à la réouverture prochaine du casino tels que :

- les mises à pied;

- l’article 11 de la convention collective (Réduction d’effectifs);

- l’horaire de travail;

- les vacances et fériés de cette année;

- les différentes mesures qui pourraient être mises en place pour limiter les coupures.

La rencontre se voulait exploratoire et s’est avérée constructive. Nous l’avons cependant répété à l’employeur : il est choquant d’avoir ce genre de discussion à la dernière minute, alors que nous estimons qu’il était non seulement possible mais nécessaire de traiter de ces sujets plusieurs semaines passées. La date de réouverture est imminente mais pour nous il est hors de question de sacrifier les droits des employés par manque de temps. Et les solutions qui seront apportées doivent se faire dans le respect de l’ensemble des employés.

Nous avons également été clairs : ultimement ce sera à l’assemblée générale de débattre et de décider de la marche à suivre.

La prochaine rencontre avec l’employeur aura lieu mardi prochain, le temps que chacune des parties analysent diverses pistes de solution qui ont été soumises.

Solidarité,

**Votre comité exécutif** – unité générale